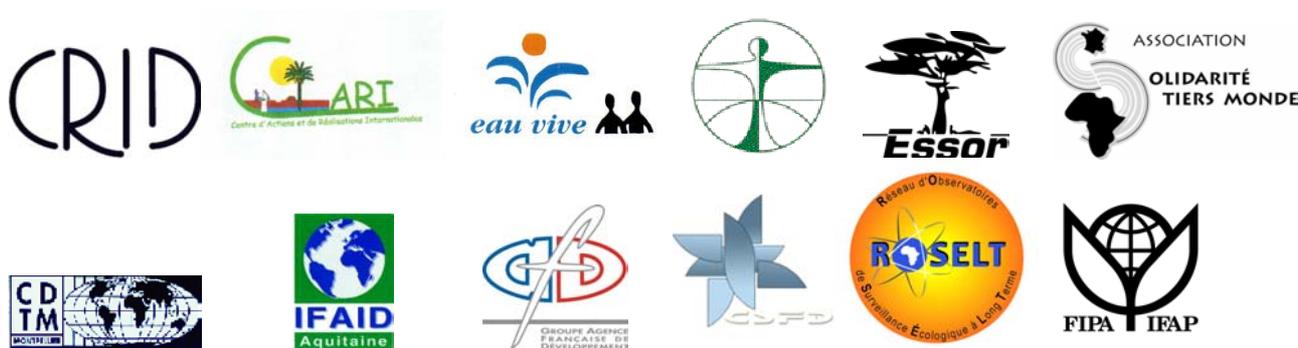




Infos en bref n°8

Publication Trimestrielle du GTD - animé par le CARI en lien avec le CRID avec le soutien du MEDD



Vous pouvez être destinataires sur simple demande au CARI

1 BREVES DE LUTTE

- @ Mise en place un stratégie française de lutte contre la désertification multi-acteurs
- @ Consultation Meeting on synergies between Rio Conventions
- @ Financements : APPELS A PROPOSITIONS ENVIRONNEMENT ET FORETS TROPICALES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT (B7-620)
- @ UNCCD : femmes et désertifications : appel à témoignages
- @ Des nouvelles du RIOD

2 LA SOLIDARITE INTERNATIONALE EN QUESTION : VARIATIONS CLIMATIQUES ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

3 ON EN PARLE DANS LA PRESSE

- @ LE MONDE 26.11.03 « SAUVER LA TERRE, PRODUIRE AUTREMENT »
- @ LIBERATION 05.01.04 « LE RAJASTHAN MET LE DESERT AU VERT »

4 PUBLICATIONS

✿ UNISSONS NOS COMPETENCES POUR UNE STRATEGIE FRANCAISE LCD

Dans la perspective des engagements de la France dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification et suite à Cop6, un groupe de travail s'est constitué pour élaborer des propositions de stratégie nationale sur la lutte contre la désertification.

Ce groupe est composé de représentants des départements ministériels (affaires étrangères (MAE), écologie et développement durable (MEDD), recherche et agriculture), de l'AFD, du CSFD (Comité scientifique français sur la Désertification) et du CARI (Centre d'Actions et de Réalisations Internationales) en tant qu'animateur du GTD (Groupe de Travail Désertification) qui sera chargé d'assurer le relais avec les ONGs françaises.

Ce groupe a pour mandat de :

- mener une réflexion sur la politique française dans ce domaine et contribuer à un état des lieux des actions de la France à ce jour (FSP, actions AFD, MEDD, ONG etc...)
- proposer une stratégie française en matière de coopération et d'aide au développement dans ce domaine (objectifs, moyens, rôles des différents acteurs, partenariats).

Du côté des ONGs, le GTD a déjà fait savoir qu'ils attachait une importance particulière au terrain.

Cette initiative doit être saluée et constitue une avancée dans le cadre de la recherche de cohérence entre acteurs et stratégie d'acteurs dans ce domaine.

Contact : P. Burger: cariassociation@aol.com

✿ CONSULTATION MEETING ON SYNERGIES BETWEEN RIO CONVENTIONS

La commission européenne a tenu le 18 décembre 2003 à Bruxelles une rencontre restreinte sur les synergies entre les 3 conventions issues de RIO (Climat, Désertification et Biodiversité) et leur relation avec les plans stratégiques de lutte contre la pauvreté (PSLCP). Les relations entretenues par l'eniD (european network initiative on desertification) avec la Commission sur le thème de la lutte contre la désertification placent aussi l'eniD en situation d'interlocuteur sur les questions en débat autour du thème ou des thèmes avoisinants. C'est pourquoi l'eniD - Patrice Burger (CARI) et Marie Josée Van den Werft (Both Ends) - a été sollicité pour faire part de son expérience sur le sujet mentionné en même temps que l'IUCN (un représentant de l'Asie) et ENDA Dakar. Divers délégués de pays (Allemagne, Italie, Pays Bas, ...) ainsi que des représentants de plusieurs agences (UNITAR, DG devlpt...) ont participé à cette réunion très intéressante d'échange de points de vues qui a suivi les 3 présentations préalables de ENDA, IUCN et eniD.

Parmi les observations majeures issues de ces débats, il faut noter la convergence des points de vue sur :

- L'absence de priorité de cette question dans les décisions et l'agenda du développement,
- La faible connaissance du sujet chez les bailleurs de fonds et les acteurs clés,
- L'absence de dialogue sur cette question au niveau national ou régional,
- Les approches plus réactives que pro-actives,
- Le malentendu persistant entre les objectifs de la synergie entre AME (Accord Multilatéraux sur l'Environnement) et leur relation au développement durable,
- la trop grande compartimentation des orientations comme des actions dans ce domaine.

L'ensemble de ces tendances montrent à quel point la prise en compte des AME comme des orientations transversales des politiques de développement reste encore un sujet largement plus théorique que pratique.

Concernant l'eniD, notre contribution a cherché à illustrer les comportements des différents groupes d'acteurs des gouvernements aux scientifiques en passant par les ONG et l'opinion publique en général. Parmi nos

recommandations figure "l'approche par écosystème" et la mise en œuvre des principes de solidarité, de participation, de précaution, de responsabilité et de l'action "glocale" (à la fois globale et locale)
En résumé, le constat fut partagé que les négociations internationales sectorisées sont loin d'être satisfaisantes car elles favorisent les surcoûts, la perte d'énergie, le double emploi, le manque de visibilité, la division, et finalement le manque d'efficacité. Les représentants de la Commission se sont déclarés préoccupés par cette situation et envisagent la prise en compte de recommandations transversales à ce sujet dans l'ensemble des politiques de développement de la Commission.

Contact : P.Burger : cariassociation@aol.com

☀ FINANCEMENTS : APPELS A PROPOSITIONS ENVIRONNEMENT ET FORETS TROPICALES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT (B7-620)

EuropeAid a publié un appel à propositions pour des projets à réaliser dans les pays en développement avec l'appui financier du «Programme sur l'environnement dans les pays en développement» et du «Programme sur les forêts tropicales et autres forêts dans les pays en développement».

L'appel est ouvert à tous types d'acteurs dont les ONG européennes (partenariat nécessaire avec organisme du pays du Sud concerné)

Budget total : 30,81 Millions d'euros (25,25 M euros pour "forêts" et 5,56 M euros pour "environnement")

Montant des subventions "forêt" : de 1 000 000 à 3 500 000 euros

Montant des subventions "environnement" : de 500 000 à 2 500 000 euros

Part de l'UE = 80 % max des coûts éligibles

Clôture de l'appel : 9 mars 2004

Avis de l'appel : <http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/data/AOF44365.htm>

Lignes directrices : <http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/data/AOF44363.doc>

Formulaire de demande : <http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/data/AOF44369.doc>

Liste des pays éligibles : <http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/data/AOF44371.xls>

Contact : François Fiard : financement@coordinationsud.org

▪ La prise en compte de la LCD

Le programme sur l'environnement dans les pays en développement intègre les actions visant à soutenir la participation des pays en développement aux accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et leur mise en œuvre tel que la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification entre autre.

Les actions proposées devront mettre en œuvre l'une ou plusieurs des activités suivantes:

- ⇒ *le renforcement des capacités dans les pays en voie de développement en vue de permettre leur participation au dialogue international notamment concernant les AME,*
- ⇒ *la promotion du rôle de la société civile en terme de consultation, mobilisation et sensibilisation visant à influencer le débat politique sur la scène nationale dans les pays en Développement concernés par les AME*
- ⇒ *des actions pilotes de mise en œuvre des AME, novatrices et ayant un impact allant au-delà de la situation locale.*

☀ OFFRE D'EMPLOI LCD/CST

Un poste d'expert junior français va être créé auprès du Secrétariat de la convention à Bonn, en appui au CST (comité de la science et de la technologie). Ce poste sera à pourvoir courant 2004.

Contact : Mr Gilles BOCCOZ

Programme "jeunes experts associés"

244 Bd St Germain

75303 PARIS 07SP

UNCCD : Femmes et Désertification : appel à témoignages

Le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) voudrait rassembler différents récits décrivant des expériences, sur le rôle des femmes dans la lutte contre la désertification et l'importance de leur implication dans le processus de la CCD comme actrices majeures dans la gestion des ressources du ménage, la culture des plantes, la reforestation, la gestion de l'eau et l'agriculture durable.

Les récits qui relateront le rôle des femmes dans la lutte contre la désertification seront compilés dans des dépliants qui seront diffusés lors de campagnes de sensibilisation. Il feront également l'objet de publication sur le site Internet du Secrétariat de la CCD comme études de cas. Le Secrétariat de la CCD conservera par la suite ces récits qui serviront de référence en matière d'implication des femmes dans les actions de lutte contre la désertification.

Pour vous aider à orienter vos soumissions, l'UNCCD a préparé à la trame suivante :

Comment la désertification a-t-elle affecté la vie des femmes?

Quelles sont les tâches entreprises par les femmes de votre communauté qui sont liées au processus de désertification?

Quelles sont les actions entreprises par les femmes pour combattre la désertification?

Pourquoi est-il si important d'impliquer les femmes dans la lutte contre la désertification ?

Dans la mesure du possible, soyez le plus spécifique possible en fournissant des données et des exemples concrets de votre communauté.

1) Date limite des soumissions: 31 Mars 2004. 2) Les compositions doivent être soumises par courrier électronique (email) en Anglais, Français, ou Espagnol et comprendre entre 400 et 800 mots, préférablement en format - courrier Microsoft Word. 3) Les auteurs sont encouragés à envoyer des photos, dessins ou autres matériels à des fins d'illustration. 4) Les critères initiaux de sélection seront centrés sur le contenu et le style de la soumission. Un intérêt tout particulier sera porté à la façon dont est décrit le rôle des femmes dans la lutte contre la désertification et la corrélation entre les femmes et la désertification. 5) L'UNCCD détient les droits d'auteur pour les récits soumis et les droits illimités de leur édition et utilisation dans un but d'information publique, auquel cas les auteurs seront dûment crédités. 6) Concernant la publication de ces récits dans des langues autres que la langue originale de soumission, le secrétariat de l'UNCCD se réserve le droit de traduction dans toute langue de son choix. 7) Les histoires seront publiées sur le site web.

Contact : www.unccd.int

DES NOUVELLES DU RIOD (Réseau International des Ong sur la Désertification)

Un questionnaire sur le mandat de l'unité de facilitation (tenue pour l'instant par Solidarité Canada Sahel, SCS) du RIOD a été transmis au GTD. SCS est chargée de compiler les réponses des ONG interrogées. Ceci permettra ensuite de définir le mandat de l'unité de facilitation ;

Vous pouvez retrouver les dernières nouvelles du RIOD sur leur bulletin numéro 16 du mois de décembre 2003

Contact : www.riodccd.org

Même si tous les spécialistes ne sont pas toujours d'accord pour démontrer avec certitude les relations de cause à effet ponctuelles entre l'effet de serre et certaines grandes catastrophes naturelles - sécheresses¹ ou inondations - même si le niveau des nappes phréatiques de certaines zones du Sahel est actuellement moins catastrophique qu'on ne le pensait² et, même si l'on peut observer que, dans certaines zones, le désert reverdit³, force est, hélas, de constater que la tendance lourde de ces dernières décennies a bel et bien été la détérioration de la pluviométrie et l'aggravation des périodes de sécheresse dans l'Afrique sub-saharienne et, qu'hélas, l'avenir risque d'être encore plus sombre...

une extrême précarité...

Depuis la fin des années soixante, l'Afrique sahélienne subit une baisse générale de sa pluviométrie de l'ordre de 20 % en moyenne annuelle⁴, provoquant de longues périodes de sécheresse, avec des "périodes de soudure" de plus en plus problématiques dans certaines régions de la zone. Celle-ci a fait des centaines de milliers de victimes, chez les adultes, mais surtout chez les enfants. C'est ainsi qu'au Mali, on estime que plus de 22 % des enfants de moins de 5 ans meurent, chaque année, de malnutrition... Le cheptel sahélien a été fortement décimé, le couvert végétal détruit sur de grandes étendues, et les rendements des terres cultivées ont notablement chuté...

Il convient toutefois d'observer - surtout si on veut lutter efficacement contre - que de cette précarité les hommes sont, certes les victimes, mais aussi les responsables. En effet, les aléas climatiques sont d'autant plus ravageurs que les populations ont elles-mêmes contribué à la dégradation de leur environnement naturel : abattage inconsidéré des arbres pour faire du bois pour la cuisine, divagation des animaux domestiques (chèvres dans les arbres ou dans les jeunes plantations), etc...

Il y a donc une interaction complexe entre les activités humaines, le climat et l'environnement... C'est la prise en compte de cette inter-action homme/climat qui offre une arme efficace pour lutter contre la désertification...

des communautés villageoises font face...

Une dizaine d'années d'appui à des communautés villageoises du Sahel, notamment au Burkina Faso et au Mali, permet de mettre en évidence que des villages motivés, collectivement organisés pour mettre en oeuvre les actions qu'ils ont décidé d'entreprendre en matière de maîtrise de l'eau et de conservation des sols, voire de re-forestation, parviennent à des résultats tout à fait exceptionnels.

C'est ainsi que des techniques simples comme la mise en place de cordons pierreux le long des courbes de niveau pour ralentir le ruissellement des eaux pluviales et récupérer en amont les terres arrachées par le vent et l'eau, ou encore la pratique ancestrale du "zaï", ces trous de 30cm de diamètre qui vont piéger l'eau et la matière organique, et dans lesquels on fera des semis en "poquet", permettent en quelques années, non seulement de doubler les rendements et d'améliorer significativement la sécurité alimentaire des populations mais, également, de récupérer des terres en voie de disparition et de contribuer à une meilleure alimentation des nappes phréatiques... Très souvent, la mise en place de fosses fumières pour régénérer la matière organique

¹ Agence nationale de recherche australienne (CIRSO) et Université Dalhousie (Halifax-Canada)

² IRD Montpellier

³ MFI Hebdo (04/10/2002)

⁴ IRD Montpellier

des sols ou, encore des activités de reboisement complètent ces pratiques lesquelles, si elles sont combinées dans la durée dans un même villages, aboutissent à des résultats réellement spectaculaires...

Mais, au delà de ces résultats techniques, il faut surtout souligner combien la mobilisation collective de ces villages (hommes et femmes), leur participation active à la gestion et à l'organisation de ces actions, les aident à prendre conscience de l'importance de la protection de leur environnement et contribuent à modifier durablement leur relation à celui-ci et à lutter efficacement contre les sécheresses dont ils sont les principales victimes...

une nécessaire solidarité internationale...

Nous avons vu que, bien que ce soient les pays industrialisés qui sont historiquement responsables des pollutions à l'origine des changements climatiques qui affectent notre planète, avec leur cortège de catastrophes naturelles, c'étaient les populations des pays les plus pauvres, en l'occurrence celles de la zone sahélienne, qui en étaient les principales victimes.

Comment nous, pays riches, nous acquitter de cette dette et mettre en œuvre une solidarité internationale efficace pour, si ce n'est rattraper le temps perdu, au moins essayer d'enrayer la dégradation des situations ?..

Sur la base de notre expérience de terrain, nous recommandons fermement :

- à court terme, d'assurer le financement des actions de lutte contre la désertification- notamment dans le domaine de la maîtrise de l'eau et de la conservation des sols et sur la base des projets collectifs de nos partenaires du Sud. Les volontés individuelles et collectives locales existent, les savoir-faire ont fait la preuve de leur efficacité, mais le minimum d'aides financières fait dramatiquement défaut au niveau du terrain...
- à moyen/long terme, de veiller à ce que les engagements-objectifs de lutte contre la prolifération des gaz à effet de serre soient effectivement respectés, notamment dans les pays industrialisés qui en sont les premiers et principaux responsables.

Mais en veillant, simultanément à ce que, d'une part, la mise en œuvre de certains des mécanismes dits "de flexibilité" ne se transforment pas en "droit à polluer" pour les pays riches au détriment des pays pauvres et, d'autre part, veiller à que ces objectifs de réduction des gaz à effet de serre - qui concerneront bien évidemment tous les hommes et tous les pays sans distinction de cette planète, y compris donc les pays pauvres - s'appliquent avec discernement à ces derniers, afin de ne pas hypothéquer leur nécessaire et juste développement....

Contact : Jacques PINON, membre du Bureau d'Eau Vive

✿ SAUVER LA TERRE, PRODUIRE AUTREMENT

LE MONDE 26.11.03

"Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins", telle était la définition du développement durable lorsque elle a été esquissée par Gro Harlem Brundtland, l'ancienne premier ministre norvégien, devant les Nations unies, première approche sémantique de ce concept encore bien flou. Entre la conférence de Rio sur l'environnement et le développement (dit Sommet de la Terre), en 1992, et le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, dix ans plus tard, la prise de conscience des maux qui guettent notre environnement physique (pollution, changement climatique, urbanisation, désertification, pénurie en eau et en ressources énergétiques, déficits sanitaires) a fait d'incontestables progrès.

Il reste à les décliner dans une autre sphère du développement durable, celle de l'entreprise désormais tenue de s'impliquer dans cette problématique d'avenir à travers son comportement industriel, social et environnemental. Une exigence nouvelle pour des firmes auxquelles on a souvent répété que leur tâche première était de faire des profits. Une aubaine aussi pour des sociétés en mal d'image et qui y voient un excellent instrument de communication auprès d'actionnaires, de salariés et de consommateurs progressivement acquis aux valeurs d'éthique conjuguant l'économique et le social.

Contact : www.lemonde.fr



➔ Pour aller plus loin...

A l'heure actuelle où les financements publics sont de plus en plus difficiles à obtenir, le Mécénat d'entreprises permet à la fois de réaliser nos idées et de les promouvoir. Dans cette dynamique, un groupe de travail s'est constitué au sein du CRID : une bonne façon d'échanger, d'appréhender les intérêts de chacun, de participer ensemble à construire autrement.

Groupe de travail du CRID : concertation OSI- Entreprises.

Contact : m.faucon@crid.asso.fr

✿ LE RAJASTHAN MET LE DESERT AU VERT

LIBERATION 05.01.04

«Il y a quinze ans, il n'y avait rien ici, juste des terres arides», raconte Kanheya Lal en désignant les cultures qui s'étendent à perte de vue. C'était une zone désertique, la plupart des villageois étaient partis travailler en ville. Or, aujourd'hui, l'eau est revenue, et le village tout entier vit à nouveau de l'agriculture. Personne n'a jamais vu autant d'eau dans cette région.» Ces mots résument à eux seuls le miracle que connaît, depuis quelques années, le district d'Alwar dans l'Etat du Rajasthan, au nord-ouest de l'Inde. En une décennie à peine, le désert a été transformé en une oasis verdoyante et prospère. Un miracle d'autant plus impressionnant qu'il ne doit rien aux technologies modernes, et tout à la résurgence des méthodes traditionnelles de récupération d'eau de pluie.

Rivières ravivées. C'est, en effet, la construction de simples réservoirs en terre, creusés à la main, qui a permis de renverser le processus de désertification dû à l'exploitation intensive des eaux souterraines. Parallèlement, les habitants ont lancé un programme de reforestation sur les collines alentours, dont les arbres avaient été anéantis par les troupeaux et les coupes sauvages. Résultat : les forêts regagnent du terrain, les surfaces cultivables ont été triplées, les rendements agricoles multipliés par dix. Le tout sans même les conseils d'un ingénieur. «Nous n'aurions jamais pensé que c'était possible», avoue Kanheya Lal en souriant, mais les méthodes de nos ancêtres étaient si efficaces que nous avons même réussi à ressusciter la rivière.» Asséchée depuis plus de soixante ans, la rivière Arvari, longue de 45 kilomètres, est ressortie de terre, en 1996, grâce à la remontée des nappes phréatiques. Depuis lors, quatre autres cours d'eau ont été ravivés dans la région, redonnant vie à des centaines de villages qui étaient, sinon, voués à l'abandon.

Lancé en 1987 par la petite ONG Tarun Bharat Sangh (TBS), le projet de récupération d'eau de pluie du district d'Alwar est aujourd'hui un modèle mondial en matière de préservation des ressources en eau. A ce jour, ce projet entièrement écologique a réellement permis de ressusciter plus d'un millier de villages abritant une population de 700 000 personnes. Réussite d'autant plus spectaculaire qu'elle repose sur la participation des villageois eux-mêmes. A coups de pelle et de pioche, ils ont creusé des centaines de «johads», terme local pour désigner les réservoirs en terre. Installés pour la plupart au bas des collines, ils permettent de récupérer non seulement les gouttes, mais aussi et surtout les eaux de ruissellement qui, autrement, se perdent en surface. «Dans un premier temps, les puits se sont remplis, puis, après plusieurs années, les cours d'eau ont commencé à se reformer», explique Rajendra Singh, directeur de TBS et architecte du projet.

«La force de ce projet, c'est la participation active de la population locale, souligne cet homme, devenu un héros en Inde. Sans cette implication des villageois, l'eau serait à nouveau gaspillée et on reviendrait à la case départ. Pour que les résultats soient durables, il faut que les bénéficiaires soient chargés de la gestion des ressources naturelles.» Cette méthode «démocratique» n'a pas toujours été facile à appliquer. Dans certains villages, il a fallu plusieurs années pour convaincre les habitants de s'entendre, chaque famille devant accepter qu'au moins un membre participe aux travaux collectifs. Pourtant, aujourd'hui, les résultats sont là, et les habitants sont les premiers à se soucier de la préservation de leurs ressources. «Notre condition économique s'est améliorée au fur et à mesure que le paysage changeait, résume le vieil Arjun, affairé à réparer un «johad». Maintenant, nous savons qu'en préservant la nature, nous assurons notre survie.»

Dans chaque village, un comité a été élu pour veiller à la préservation des ressources naturelles. Dans la région d'Arvari, ces comités ont même été fédérés au sein d'un «parlement de la Rivière» qui légifère sur l'utilisation de l'eau. Parmi les décisions prises : interdiction de planter des cultures soiffardes comme le riz ou la canne à sucre, interdiction d'utiliser des pesticides afin de ne pas polluer les nappes phréatiques, interdiction d'utiliser l'eau à des fins industrielles ou de vendre son terrain à une industrie. Ceux qui violent ces lois ont des amendes, et s'ils refusent de payer, ils sont rejetés par la communauté, l'horreur dans ces zones rurales traditionnelles.

Reforestation. Pour protéger les forêts renaissantes, le «parlement» interdit aussi les coupes sauvages et a mis en place un système de «clôtures sociales» pour les pâturages. Les villageois décident ainsi, ensemble, des zones interdites aux troupeaux. «Une zone replantée n'est ouverte en pâture que trois ans après pour les vaches, cinq ans pour les chèvres et sept ans pour les chameaux», explique Arjun. Résultat : la végétation recouvre aujourd'hui près de 60 % du district d'Alwar, contre seulement 6 % en 1987. «La reforestation est essentielle pour préserver les ressources en eau, souligne Rajendra Singh, car sans végétation sur les collines, l'érosion ensable les réservoirs, et l'eau ne percole pas jusqu'aux nappes phréatiques.»

Au-delà de sa vocation écologique, le projet a permis un développement économique inespéré. Les prix des terrains ont été multipliés par 150 et les paysans, autrefois contraints à l'exode rural, produisent désormais assez pour exporter leurs légumes et leurs céréales dans toute la région. Un impact impressionnant pour un projet qui n'a coûté que 1,5 million d'euros sur quinze ans, soit une infime fraction des sommes dépensées chaque année dans le monde sur des projets de grands barrages dont les résultats sont bien moins visibles

Co,tact : www.liberation.fr



Pour aller plus loin...

Quelques références de publications parmi tant d'autres sur les techniques traditionnelles , n'hésitez pas à vous servir des expériences des autres :

- « *Phytopratiques des régions tropicales* »: recueil préliminaires de techniques traditionnelles d'amélioration des plantes. Auteurs : Y.Aumeeruddy et F. Pinglo - Edition UNESCO Programme sur l'Homme et la Biosphère MAB ; Institut de Botanique, laboratoire de botanique tropicale, Montpellier.
- « *Les techniques traditionnelles de conservation des eaux et des sols sur le plateau Dogon* ». Auteurs : A. Kassogué, J. Dolo, T. Ponsioen - Edition IIED ; Programme Réseaux des Zones Arides.
- « *MEDECINE VETERINAIRE NATURELLE - Lutte contre les ectoparasites tropicales* ».

PUBLICATIONS

PRODUCTIONS DU CARI DANS LE CADRE DU GTD

Ces productions ont été présentées à la COP6, la première est à destination du Grand public, la seconde à l'usage des professionnels.

✘ **Vivre en terre aride - almanach 2004**

Un exemple d'action de lutte contre la désertification et la pauvreté qui fait le lien avec la Convention des Nations Unies de lutte contre la Désertification.

23 pages A3 en couleur structurées selon 6 rubriques (présentation du milieu, la désertification, des animations, des techniques de lutte contre la désertification, la convention des Nations Unies, un glossaire) illustrées par proverbes tamacheqs écrits en tifinah (alphabet touareg), les dessins et les réflexions des enfants français et touaregs, des textes et témoignages d'acteurs de développement de la région de Tinzaouaten ...un espoir en plein désert !

Une production réalisée à partir d'animations du CARI avec des enfants français (collège de Montarnaud-Hérault) et des enfants touaregs de l'Adrar des Iforas (MALI) dans le cadre du Programme Agroécologique d'Appui au Développement agricole et Pastoral (PAADAP) de la commune de Tinzaouaten (Adrar des Iforas - MALI)



Août 2003 Ed CARI, Conseil Général de l'Hérault, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
Prix 10€ + frais de port - Les produits de la vente sont redistribués dans les projets du CARI

Contact : caristephanie@aol.com

✘ **Désertification et société Civile : repères pour comprendre et agir**

Sous forme de 9 fiches, il s'agit d'un regroupement d'informations de bases utiles aux acteurs engagés dans des actions de lutte contre la désertification. Ce document est un outil d'orientation et d'aide à la compréhension et à la décision sur ce sujet mais ne prétend pas recouvrir tous les domaines du sujet, en effet, les informations présentées relèvent de points de vues majoritairement centrés sur et à l'usage d'acteurs français.

Bientôt téléchargeable sur <http://cari.asso.free.fr>

Sur simple demande au CARI. Frais de port à la charge du demandeur

Contact : caristephanie@aol.com

AUTRES PUBLICATIONS

✘ Un arbre au désert *Acacia raddiana*

Éditeurs scientifiques : Michel Grouzis, Edouard Le Floch.

Cet ouvrage réunit les résultats de recherche menées sur *Acacia raddiana*, l'un des principaux taxons spontanés du genre *Acacia* en Afrique. Cet ouvrage est divisé en cinq parties : diversités, écologie, usages ; fonctionnement hydrique, phénologie ; micro-organismes associés : diversités, physiologie ; interactions *Acacia*-milieu ; multiplication de l'espèce : aspects fondamentaux et appliqués. Un ouvrage indispensable à tous ceux qui s'intéressent à ce taxon.

Format : 15,5 x 24 cm, 320 p. prix 29 €.

IRD Éditions

ISBN : 2-7099-1522-7

Renée Lecouffe

Diffusion Éditions

Centre IRD d'Ile de France

32, Avenue Henri Varagnat

93143 Bondy Cedex

tel 01 48 02 56 50 fax 01 48 02 79 09

✘ Changements climatiques : équité et solidarité internationale

Ce petit ouvrage est un manifeste. Devant l'ampleur des injustices générées par les changements climatiques, 14 associations de solidarité internationale et de protection de l'environnements ont mis leur énergie et leur compétences en commun. Il a pour objectif de vous faire partager leur analyse globale et de vous apporter les éléments clés pour comprendre et agir. Dans le même temps, il peut être un outil interne de sensibilisation des différents acteurs.

Prix 3€ + frais de port

Contact : infos@rac-f.org

A Suivre...